



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses****Réunion commune de la Commission d'experts du RID et
du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**

Genève, 19-29 septembre 2017

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

Questions diverses**Transport de récipients à pression agréés par le Département
des transports des États-Unis d'Amérique (DOT)****Communication de l'Association européenne des gaz
industriels (EIGA)*, ****

1. Lors de la session de mars 2017 de la Réunion commune, le représentant de l'EIGA a soumis le document ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2017/14 complété par le document informel INF.19, qui rendait compte de la situation concernant la soumission d'une « *demande de réglementation* » visant à obtenir des États-Unis d'Amérique qu'ils autorisent l'importation temporaire sur leur territoire de certains récipients à pression européens. Le point à retenir était que cette demande avait été finalement déposée par la Compressed Gas Association. Comme le représentant de l'EIGA l'avait indiqué à la session de mars 2017, de nouvelles informations à ce sujet seraient communiquées lors des prochaines Réunions communes.
2. Depuis la session de mars 2017 de la Réunion commune, la « *demande de réglementation* » était à l'examen par le Département des transports des États-Unis d'Amérique.
3. Au moment de la soumission du présent document, l'EIGA ne disposait pas d'autres informations concernant l'état de cette demande.
4. L'EIGA transmettra à la Réunion commune toute nouvelle information qu'elle recevra.

* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2016-2017 (ECE/TRANS/2016/28/Add.1 (9.2)).

** Diffusée par l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) sous la cote OTIF/RID/RC/2017/34.

